



Separation et achat voiture

Par **Sophie**, le **29/05/2011** à **12:11**

Bonjour,

Je suis séparée depuis 6 mois d'une relation sans mariage ni autre "contrat".
Durant cette relation, j'ai acheté une dacia sandero à mon nom via un crédit pour 50% à mon nom, le solde via un compte commun. La carte grise est à mon nom, mon ex compagnon apparaît dessus comme co-proprétaire.
Il a fait appel à un huissier pour me réclamer la somme de 3000 € pour me céder la voiture.
J'ai reçu un courrier simple ne donnant pas le détail exact de la somme, mais menaçant de régler sous huit jours et à défaut une procédure serait engagée.
Mon ex compagnon était au chômage pendant un an, et c'est mon activité professionnelle qui permettait de maintenir une rentrée d'argent dans le foyer.

A t-il le droit aujourd'hui de me demander cette somme ? quelle suite dois je donner au courrier de l'huissier ?

je vous remercie pour vos réponses et conseils,

cordialement,

Sophie K.

Par **mimi493**, le **29/05/2011** à **20:31**

Quel est le nom sur la facture d'achat ?

La carte d'immatriculation (la carte grise n'existe plus) n'est pas un titre de propriété, juste une présomption.

Par **Sophie**, le **30/05/2011** à **07:54**

Bonjour,

la facture d'achat est bien à mon nom seul.

très cordialement,

Sophie K